

Compte rendu conseil municipal du 16 février 2018

Présents : Mmes Biardoux (Maire), Mme Mathieu, Mme Joyot
Mrs Bussy, Mr Gonthier, Mr Sourd

Excusés : Mme Malaterre pouvoir à Mr Gonthier
 Mme Mirat pouvoir à Mme Biardoux
 Mr Charles pouvoir à Mr Bussy
 Mr Monking pouvoir à Mme Mathieu

Absents : Mr Jean-Louis

Secrétaire de séance : N Joyot

Début de la séance : 18h30

1- Sectionnaires de l'Huis Laurent :

Intervention de Mr Chassaigne représentant de l'ONF. Il nous a fait part des règles relatives aux coupes de bois dans le cadre des « assemblages de sections »

-Ceux-ci appartiennent aux habitants des communes et des hameaux.

-Aujourd'hui, dès lors qu'il n'y a plus de commission de sections, c'est la commune qui prend le relais. C'est donc le cas pour Dun.

-Des quotas sont à définir sur la base de 30 stères maxi par foyer.

-Une réflexion doit être conduite pour la méthode de coupe à appliquer ainsi que pour l'attribution des lots.

-Après affectation des lots, un contrat sera signé qui définit les modalités et la responsabilité de l'affouagiste en cas d'accident.

Un large échange a permis de bien comprendre les règles actuelles et les méthodes à suivre.

2-Budget :

Désormais les budgets eau et assainissement sont rassemblés sur le même budget.

La 2ème tranche des travaux d'eau de Vermot, pour laquelle nous avons obtenu une DETR en novembre, se feront au printemps. Une 3ème tranche (le haut de Vermot) en 2019 ?

3-Travaux 2018:

Mur du cimetière : plusieurs devis ont été demandés, celui qui est retenu est BFS Est pour la somme de 5808€.

Des dossiers ont été déposés à la DETR et à l'Agence de l'eau pour la réfection des réseaux d'eau sur le Parc et Mézocdefroy, les subventions pourraient s'élever à 80%.

Logement de la poste : accès handicapés.

Voirie : route du moulin des Guites

 route des Maires

 barrière sur le pont du St Marc au Moulin Tripier.

 Réfection de l'entrée du chemin des Rechottes.

4-Eglise :

Il sera nécessaire de faire la 3ème tranche des travaux sur l'église (déambulatoire, charpente et couverture, et la couverture du chœur). L'architecte est toujours Mr Buri .

Dépôt du permis de construire.

DELIBERATION : 9 pour
 1 contre

5-Agence postale communale :

Annie Beeldens part en retraite le 1er avril.

Le conseil a longuement débattu pour trouver la meilleure solution, afin de satisfaire les habitants, en préservant le service public.

L'agence postale sera à la mairie à partir du 1er avril, la secrétaire de mairie assurera ce service.

DELIBERATION : 9 pour
1 abstention

6- Modification du PLU :

La zone d'activité prévue à la croix Maurienne n'est pas disponible. Nous souhaitons la transférer sur un terrain communal à la sortie du Mézocdefroy.

DELIBERATION : 9 pour

7- Ratio promu promouvable pour les agents :

DELIBERATION : 10 pour

Questions diverses :

- Nous recevons de plus en plus de plaintes d'habitants, qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules dans les traversées de villages. Nous cherchons la meilleure solution pour obliger les conducteurs à ralentir : ralentisseurs ? Panneaux pédagogiques ?
- Demande d'un abribus à Bornoux pour les enfants qui attendent le car scolaire.

Fin de la séance : 22h

Séance levée à 22h